

# Compte rendu des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 15 octobre 2019

44 adhérents étaient présents

## Assemblée Générale extraordinaire

### 1. Pourquoi convoquer les adhérents en assemblée générale extraordinaire ?

En préambule de cette explication :

- **Retour sur les valeurs de l'association :**
  - Ce projet a une histoire qui a été pensée collectivement
  - Il a trouvé ses origines dans l'ancienne épicerie sociale et solidaire le Village avec d'un côté les bénévoles et de l'autre les bénéficiaires : on ne souhaitait plus continuer comme cela.
  - Dès le début : agir, apprendre ensemble quelles que soient nos expériences de vie.
  - En laissant une place à chacun pour contribuer tous ensemble à un projet commun
  - MPE c'est bien au-delà de l'aide alimentaire, c'est une vision de société différente où on agit tous ensemble.

- **Pourquoi nous avons mis en place un Conseil Collectif et non une gouvernance classique ?**

En Janvier 2018, nous avons collectivement débattu sur 3 options de gouvernance et avons décidé de ne retenir que celle qui proposait une Assemblée Générale et un Conseil Collectif avec des co-présidents. Nous ne voulions pas de modèle classique comportant une AG, un Conseil d'Administration, un Bureau avec un(e) Président(e) ayant tous les pouvoirs sur ses épaules.

Nous voulions répartir le pouvoir et les responsabilités.

Au sein de ce conseil collectif l'objectif volonté d'avoir de la mixité sociale et que parmi les neufs coprésidents il y ait des personnes soutenues par l'association : c'est la raison d'être de Ma P'tite Echoppe, ce pour quoi elle a été créée. Afin de permettre à tous de monter collectivement en compétences.

- **La situation actuelle et proposition**

Or les adhérents qui bénéficient de tarifs modulés ne sont pas aujourd'hui assez connus et reconnus, c'est pourquoi nous souhaitons proposer à l'assemblée que soient cooptés (désignés) trois d'entre eux qui seraient volontaires.

Le conseil collectif passerait ainsi de 9 à 12 coprésidents. Ceci nous permettrait d'être en accord avec nos valeurs et d'être plus à même de répartir les missions entre les coprésidents en mettant en place un fonctionnement par binômes.

Pour avoir 12 coprésidents nous devons modifier les statuts et ceci n'est possible que lors d'une assemblée générale extraordinaire. Or lors de cette AG extraordinaire il faut que la moitié des adhérents soient présents, ce qui n'était pas le cas en ce 15 octobre.

Il nous faudra donc, comme il est indiqué dans les statuts, réunir à nouveau les adhérents lors d'une autre AG extraordinaire. A ce moment-là, si la moitié des personnes présentes seront d'accord nous pourrons valider le changement des statuts.

## **Assemblée Générale ordinaire**

### **1. Election de trois nouveaux coprésidents :**

- Pourquoi ?

Pour rappel le conseil collectif était jusqu'alors composé de neuf coprésidents répartis comme suit :

- Trois membres nommés pour trois ans par la délégation des Hauts-de-Seine du Secours Catholique, Amélie Chau, Monique Bordet et Thierry Lytwyn, deux d'entre eux font partie de l'équipe projet depuis son origine,
- Trois membres cooptés pour un an Isabelle Fouqueré, Marlène Mannier et Laurent Pégorier
- Trois membres élus par élection sans candidat pour trois ans lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 22 mai 2018, Sophie Bermond, Laura Davy et Alain Bergheaud.

Marlène Mannier et Laurent Pégorier sont donc arrivés au bout de leur mandat, Isabelle Fouqueré nous a malheureusement quitté il y a quelques mois, nous devons donc procéder à une nouvelle élection pour les remplacer.

- Laurent et Marlène témoignent de leur expérience en tant que coprésident et expliquent le rôle d'un coprésident :
  - Veiller à la mixité sociale au sein de l'épicerie et des ateliers
  - Garantir un accès à une alimentation de qualité
  - Accompagner les familles en précarité et veiller à leur bonne intégration en proposant des après-midis en atelier pour faire connaissance et partager leurs connaissances.
  - Veiller à ce que les valeurs de Ma P'tite Echoppe soient respectées
  - Participer au fonctionnement et aux décisions de l'épicerie
  - Travailler, apprendre et décider ensemble dans la bonne humeur pour que chacun trouve sa place.

- Election de trois nouveaux coprésidents : comment ?

- Par une élection sans candidat

L'élection sans candidat permet de se focaliser sur le but de l'élection, sur le besoin auquel elle va répondre et non sur les candidats eux-mêmes. Nous voulons élire des coprésidents qui portent les valeurs de l'association, ceux en qui on a le plus confiance pour les mettre en œuvre.

Pour ceux qui seront choisis, c'est un véritable encouragement pour occuper la fonction ! Certaines personnes auraient pu ne pas oser, alors qu'une majorité d'entre nous les en estime capables.

Nous sommes ainsi tous parties prenantes et cela permet de sortir des schémas classiques d'élection que l'on connaît tous où ce sont généralement ceux qui parlent le mieux, sont le plus à l'aise, ont le plus d'expérience qui sont élus. Là sont élus des personnes que l'on côtoie régulièrement dans le magasin et qui sont estimées pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

Nous l'avons déjà testé et ça marche ! L'année dernière, Sophie, Laura et Alain ont été élus grâce à une élection sans candidat et assurent depuis des fonctions de coprésidents.

- Présentation du déroulement de l'élection

Sur un petit papier, on indique le prénom de celui pour qui on vote (une seule personne, qui peut être absente), on peut y préciser son prénom et les raisons de son choix. Pour les futurs élus cela permet d'entendre leurs points forts énoncés par d'autres.

Les votes sont restitués puis comptés avant d'être annoncés.

- Les résultats des élections :

- Caroline Grellard, Véronique Mallet et Laurence Giraud sont élues. 14 voix pour Caroline, 9 voix pour Véronique et 9 voix pour Laurence.

Elles pouvaient prendre le temps réfléchir avant d'accepter mais elles ont toutes dit « oui » le soir même !

## **2. Présentation par Bruno Badouvillers des nouveaux horaires d'ouverture effectifs à partir du 4 novembre 2019 qui seront :**

**Lundi de 15h30 à 19h30**

**- Mardi au Vendredi de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h30**

**- Samedi en continu de 10h00 à 19h00**

Ce changement a été décidé pour mieux adapter les horaires à la réalité économique (rester ouvert plus tard le samedi) et pour une meilleure gestion du planning des bénévoles (on passe de quatre plages horaires à 3 plages horaires).

**3. Présentation de l'évolution des missions des salariés et de Sylvie Teychenné, bénévole, par Sophie Bermond.**

- Bruno Badouvillers est en charge du pôle Economique et de la surface de vente, ses missions :
  - S'assurer du bon fonctionnement du magasin
  - En charge des approvisionnements et des relations avec nos fournisseurs
  - Lien avec le groupe des acheteurs
  - Mise en rayon des produits
  - En charge des animations commerciales
- Aidé de Valentin Salomon, apprenti depuis le 15 septembre.
- Amélie Prou est responsable du projet Social et budget de MPE, ses missions :
  - Faire connaître MPE au sein des différentes associations de quartier, partenaires et financeurs.
  - Contribuer à l'animation du lieu de vie en favorisant la participation de tous en donnant à chacun envie de s'impliquer : bien vivre ensemble et garante de la mixité sociale
  - Favoriser l'organisation d'ateliers
  - Coordonner l'accueil et l'accompagnement des personnes en précarité
  - Élaboration et suivi du budget de MPE
  - Suivi et paiement des fournisseurs

- Sylvie Teychenné, bénévole, a la charge de trouver de nouveaux financements et des compétences complémentaires (mécénats de compétence),
- Pour information Fanny Pujo Sausset, suite à son projet de départ d'ici la fin de l'année, devient chargée de mission pour le Conseil Collectif avec des missions plus opérationnelles.

#### **4. Présentation du chiffre d'affaire et du projet social par Sophie Bermond**

Notre chiffre d'affaires est en progression, 33 000€ presque atteints en juin, dépassés en septembre et encore en progression en octobre.

Depuis septembre, ouverture de 16 places supplémentaires pour les familles aidées. On passe donc de 54 à 70 familles. Parmi ces familles, plusieurs participent voire animent des ateliers. Plusieurs adhérentes viennent faire du bénévolat en magasin.

On continue de chercher des financements pour pouvoir étendre notre aide à plus de familles en 2020.

#### **5. Prises de parole de Christian Ollivry pour la Ville et d'Amélie Chau du Secours Catholique**

Nos deux partenaires ont tenu à renouveler leur soutien à notre association tant pour cette année que pour l'année prochaine. La Ville par l'intermédiaire du CCAS couvre la part sociale des 70 adhérents à tarifs modulés. Le Secours Catholique apporte une subvention qui permet d'accompagner l'exploitation et soutenir si nécessaire la trésorerie.

#### **6. Annonce du projet pour le Festisol (journée de solidarité) prévu le 16 novembre à la salle du Montblanc**

Ma P'tite Echoppe en partenariat avec l'association Les Femmes Relais, Français pour tous à Antony, le collège Anne Frank et la médiathèque Arthur Rimbaud va proposer des ateliers dédiés au respect de l'environnement et la solidarité à partir du 16 novembre. Le programme sera affiché en magasin et il est à retrouver sur : <https://www.festivaldessoridarites.org>

7. **Proposition par Bruno et Amélie de former le groupe des « Adhacts »**, les adhérents acteurs afin d'échanger, d'organiser et de prendre des décisions sur la vie du magasin. Des propositions de dates de réunion seront envoyées prochainement.

#### **8. Echange questions-réponses : ce qui a été dit ou demandé**

- Les adhérents souhaitent pouvoir avoir accès aux statuts, ils seront donc prochainement mis en ligne sur le site [www.maptiteechoppe.fr](http://www.maptiteechoppe.fr),

- Il faudrait mieux préciser les points à l'ordre du jour lors des convocations des assemblées,
- Il est demandé que soit débattue à la prochaine AG la question de passer de 9 à 12 coprésidents en cooptant trois adhérents bénéficiant de tarifs modulés avant de la passer au vote,
- Les nouveaux horaires devront être notés sur le ticket de caisse,
- Problème des nouveaux horaires qui vont impliquer que les bénévoles viennent sur des créneaux plus longs,
- Les adhérents aimeraient avoir un retour du sondage sur les achats,
- Il serait utile de renforcer la communication dans le Vivre à Antony.

\*\*\*